
**Lignes directrices pratiques
pour la socioterminologie**

Practical guidelines for socioterminology

**iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)**

[ISO/TR 22134:2007](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3b9f8ab9-dda7-4b48-acf9-b562089e30d4/iso-tr-22134-2007)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3b9f8ab9-dda7-4b48-acf9-b562089e30d4/iso-tr-22134-2007>



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/TR 22134:2007](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3b9f8ab9-dda7-4b48-acf9-b562089e30d4/iso-tr-22134-2007>

© ISO 2007

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos.....	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Objectif du document	3
5 Concepts de base en socioterminologie	3
5.1 Socioterminologie	3
5.2 Aménagement de la terminologie	5
5.3 Technolecte	5
5.4 Néologie	5
6 Principes généraux en socioterminologie	5
6.1 Généralités	5
6.2 Objectifs du travail terminologique	6
6.3 Principes généraux de la normalisation terminologique	7
6.4 Objectif et rôle de la normalisation terminologique	7
6.5 Postulats fondamentaux de la normalisation terminologique	8
6.6 Apport de la socioterminologie à la normalisation	8
6.7 Harmonisation terminologique	9
6.8 Normes linguistiques et terminologiques	10
6.9 La normalisation terminologique comme partie intégrante des politiques linguistiques	11
6.10 Socioterminologie et localisation	12
6.11 Localisation linguistique comme application de la sociolinguistique	13
7 Principes méthodologiques	15
7.1 Généralités	15
7.2 Les usages	15
7.3 La variation terminologique	15
7.4 L'acceptabilité socioterminologique	15
Bibliographie	17

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

Exceptionnellement, lorsqu'un comité technique a réuni des données de nature différente de celles qui sont normalement publiées comme Normes internationales (ceci pouvant comprendre des informations sur l'état de la technique par exemple), il peut décider, à la majorité simple de ses membres, de publier un Rapport technique. Les Rapports techniques sont de nature purement informative et ne doivent pas nécessairement être révisés avant que les données fournies ne soient plus jugées valables ou utiles.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO/TR 22134 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 37, *Terminologie et autres ressources langagières et ressources de contenu*, sous-comité SC 1, *Principes et méthodes*.

Introduction

La normalisation terminologique a toujours été l'apanage des experts en terminologie, cette dernière traitant exclusivement des technocrates. Dans ce contexte, les principes et méthodes, ainsi que les vocabulaires élaborés par les terminologues ne sont pas toujours adaptés aux communautés des locuteurs qui sont hétérogènes. Cette situation n'est pas de nature à permettre l'intercompréhension entre ces communautés linguistiques.

La socioterminologie, qui est liée à la localisation, facilite la communication entre différents groupes socioprofessionnels. Elle étudie les terminologies en les plaçant dans le contexte social où les concepts apparaissent, se définissent et se nomment. Elle allie les concepts spécialisés à une communauté des locuteurs. La socioterminologie permet donc d'adapter les pratiques terminologiques aux langues visées et aux communautés linguistiques auxquelles le travail terminologique s'adresse.

L'élaboration des présentes lignes directrices pratiques est une tentative de rapprochement entre ce qui se dit et ce qui se fait dans la vie quotidienne des locuteurs. Si les principes méthodologiques élaborés par les terminologues aménagistes semblent avoir une portée relativement universelle, les pratiques qui en découlent par contre doivent être adaptées aux différentes communautés linguistiques. C'est dans ce contexte que le présent Rapport technique servira à l'interprétation et l'usage des autres documents du Comité technique 37 dans la perspective de la diversité culturelle et linguistique et donc, dans le sens de la pratique aménagiste de la terminologie à l'échelle mondiale.

Le présent Rapport technique servira également à orienter les travaux futurs du CT 37/SC 1 qui compte entreprendre dès 2007 l'élaboration d'une série de lignes directrices pratiques dérivées de l'ISO 704 et de l'ISO 860, de manière à rendre plus facile l'implantation de ces Normes internationales dans la pratique de la terminologie.

[ISO/TR 22134:2007](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3b9f8ab9-dda7-4b48-acf9-b562089e30d4/iso-tr-22134-2007)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3b9f8ab9-dda7-4b48-acf9-b562089e30d4/iso-tr-22134-2007>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/TR 22134:2007](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3b9f8ab9-dda7-4b48-acf9-b562089e30d4/iso-tr-22134-2007)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3b9f8ab9-dda7-4b48-acf9-b562089e30d4/iso-tr-22134-2007>

Lignes directrices pratiques pour la socioterminologie

1 Domaine d'application

Le présent Rapport technique propose des lignes directrices concernant les principes, les méthodes et les vocabulaires en socioterminologie.

2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 1087-1:2000, *Travaux terminologiques — Vocabulaire — Partie 1: Théorie et application*

3 Termes et définitions

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans l'ISO 1087-1 ainsi que les suivants s'appliquent.

[ISO/TR 22134:2007](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3b9f8ab9-dda7-4b48-acf9-b562089e30d4/iso-tr-22134-2007)

3.1

aménagement linguistique

toute intervention d'une instance nationale ou internationale, ou d'un acteur social, qui vise à définir les fonctions ou le statut d'une langue ou de plusieurs langues en concurrence, sur un territoire ou dans un espace donné, ou à standardiser ou à instrumentaliser une ou plusieurs langues pour les rendre aptes à remplir les fonctions qu'on leur a assignées dans le cadre d'une politique linguistique préalablement définie

NOTE L'aménagement linguistique peut comprendre l'aménagement du statut d'une langue ou l'aménagement du code de cette langue.

3.2

aménagement de la terminologie

activité visant à développer, améliorer, diffuser et favoriser l'usage de la terminologie d'un domaine

NOTE L'aménagement terminologique implique tous les aspects du travail terminologique et a notamment pour objectif la maîtrise du vocabulaire par le biais de documents normatifs du type thésaurus et normes de terminologie.

[ISO 1087-1:2000, 3.6.4]

3.3

domaine

branche spécialisée de la connaissance

NOTE Les limites d'un domaine sont définies selon un point de vue particulier lié à l'objectif visé.

[ISO 1087-1:2000, 3.1.2]

3.4 harmonisation des concepts
activité visant à réduire ou éliminer les différences mineures entre deux ou plusieurs concepts qui sont déjà proches les uns des autres

NOTE L'harmonisation des concepts fait partie intégrante de la normalisation.

[ISO 1087-1:2000, 3.6.5]

3.5 harmonisation des termes
activité visant à désigner, dans plusieurs langues, un même concept par des termes qui reflètent des caractères identiques ou similaires ou dont la forme est la même ou similaire

[ISO 1087-1:2000, 3.6.6]

3.6 langue de spécialité
LSP
technolecte
langue utilisée dans un domaine et caractérisée par l'utilisation de moyens d'expression linguistiques particuliers

NOTE Les moyens d'expression linguistiques particuliers englobent toujours une terminologie et une phraséologie propres au domaine et peuvent également présenter des traits stylistiques ou syntaxiques.

[ISO 1087-1:2000, 3.1.3]

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

3.7 localisation
adaptation d'un produit ou d'une communication à une communauté linguistique sur les plans culturel, linguistique, juridique, politique ou technologique

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3b9f8ab9-dda7-4b48-acf9-b562089e30d4/iso-tr-22134-2007>

3.8 néologisme
terme nouveau créé pour définir un concept donné

NOTE Bien que quelquefois les néologismes désignent des concepts consacrés, ils désignent généralement des concepts nouveaux.

[ISO 1087-1:2000, 3.4.7]

3.9 normalisation terminologique
établissement de normes sur les principes terminologiques, de normes terminologiques ou de sections terminologiques de normes techniques par un organisme qui fait autorité

[ISO 1087-1:1990, 8.3]

3.10 politique linguistique
toute forme de décision prise par un État, par un gouvernement ou par un acteur social reconnu ou autorisé, destinée à orienter l'utilisation d'une ou de plusieurs langues sur un territoire réel ou virtuel

NOTE La politique linguistique se situe au niveau de la détermination des objectifs visés. Les domaines d'intervention de la politique linguistique sont nombreux et peuvent couvrir toutes les catégories d'activités d'une société.

3.11**socioterminologie**

approche de la terminologie qui se fonde sur les caractéristiques sociales, culturelles et linguistiques d'une communauté linguistique pour en étudier les technolèctes et pour assurer leur développement dans le respect de ces caractéristiques

3.12**travail terminologique**

activité portant sur la systématisation de la collecte, de la description, du traitement et de la présentation des concepts et de leurs désignations

[ISO 1087-1:2000, 3.6.1]

4 Objectif du document

Le présent Rapport technique a pour objectif ultime d'élaborer des orientations méthodologiques pour l'interprétation et l'usage des autres documents du TC 37 dans la perspective de la diversité culturelle et linguistique. Il veut établir un système de concepts de base applicable au travail terminologique dans le contexte sociolinguistique et renforcer le caractère social de la terminologie. À court terme, il se propose de jeter les bases qui serviront à établir ces orientations méthodologiques. Le présent Rapport technique vise également à répondre aux exigences du marché linguistique qui oscillent entre le pôle de la localisation et celui de l'intercompréhension et à conduire à une nouvelle conception de la normalisation et de l'harmonisation terminologique qui tienne compte des aspects sociolinguistiques. Trois sections constituent la charpente du présent Rapport technique; il s'agit des

- concepts de base,
- principes généraux,
- principes méthodologiques de la socioterminologie;

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO/TR 22134:2007
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3b9f8ab9-dda7-4b48-acf9-b562089e30d4/iso-tr-22134-2007>

5 Concepts de base en socioterminologie**5.1 Socioterminologie****5.1.1 Généralités**

En socioterminologie, tout énoncé, même dans les domaines scientifiques et techniques, constitue un acte de langage. Tout acte de langage s'appuie sur un mode de perception, sur un mode d'appropriation et sur un mode d'expression du réel qui comportent tous des caractéristiques culturelles et sociolinguistiques.

La socioterminologie (3.11) est née d'un besoin bien précis, celui d'allier les concepts spécialisés à une communauté de locuteurs. Elle s'intéresse à la diffusion des termes et à leur développement et appréhende le terme technique et scientifique dans une optique purement communicationnelle, contrairement à l'attitude normative qui privilégie une optique conceptuelle.

La socioterminologie ne renie pas des acquis importants de la théorisation et du savoir-faire pratique, mais cherche à relier tout cela à l'analyse de l'usage en discours technolèctal du groupe cible. L'approche socioterminologique pousse donc à revoir ou à réajuster la notion du domaine, ainsi que le rôle et les interventions de l'expert (Gambier, 1994/1995:106 [6]).

La socioterminologie prend une approche diachronique alors que la normalisation se fait plutôt selon une approche synchronique. En effet, la socioterminologie intègre la dimension de la diachronie, c'est-à-dire l'évolution des faits linguistiques dans l'étude des vocabulaires, en considérant que les termes concentrent les connaissances accumulées et reflètent les conceptions dominantes des experts, alors que la normalisation en terminologie ne se conçoit qu'en synchronie, c'est-à-dire selon un ensemble de faits linguistiques considéré comme formant un système fonctionnel, à un moment déterminé de l'évolution d'une langue.

Dans cette perspective, la socioterminologie permet d'humaniser la normalisation terminologique telle qu'on l'avait conçue à l'époque, c'est-à-dire avec des règles et des critères rigides à respecter. Comme approche, la socioterminologie est plus ouverte dans la mesure où elle tient compte des éléments humains. Elle rejoint l'homme dans ses préoccupations sociolinguistiques, culturelles et économiques et illustre son quotidien.

Par conséquent, la socioterminologie, en tant que pratique, part de l'analyse du discours spécialisé, qu'il soit écrit ou oral. Elle rend nécessaire la constitution de corpus textuels correspondant aux différentes situations de communication scientifique, technique et professionnelle. Ces corpus sont ensuite analysés afin d'en extraire les terminologies en usage, de même que toutes les données terminologiques et les matériaux terminologiques utiles au travail terminologique.

L'élaboration d'un corpus se fait de nos jours en continu, de manière à avoir accès à un corpus actualisé en permanence. Un corpus bien fait doit comporter les caractéristiques suivantes: actualité des textes, représentativité des communautés de locuteurs du technolecte étudié et exhaustivité relative¹⁾.

Cette démarche socioterminologique peut se combiner aux autres approches méthodologiques de la terminologie en l'occurrence l'approche textuelle et l'approche conceptuelle traditionnelle bien décrite dans l'ISO 704.

5.1.2 Approches méthodologiques de la terminologie

5.1.2.1 L'approche cognitive ou conceptuelle

L'approche cognitive ou conceptuelle de la terminologie, sous-jacente à l'ISO 704, préconise l'élaboration de la terminologie sur la base de l'analyse des concepts et de leur structuration en ensembles cohérents qui rendent compte des connaissances dans un champ d'expérimentation. Cette démarche utilise notamment des grilles d'analyse de catégories et de sous-catégories de concepts constituées d'éléments tels que les entités (principes, objets matériels, objets immatériels), les propriétés (quantités, relations, qualités), les activités (opérations, procédés) et les dimensions (temps, espace, position). Ces grilles peuvent être développées autant qu'on le souhaite selon la nature du champ conceptuel analysé.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3b9f8ab9-dda7-4b48-acf9->

5.1.2.2 L'approche textuelle de la terminologie

L'approche textuelle constitue une autre approche de la terminologie qui se fonde sur l'analyse du discours scientifique et technique, dans la mesure où celui-ci est le lieu privilégié de l'élaboration et de la dénomination des concepts²⁾. Cette méthode est dite «terminologie de corpus», car elle consiste à examiner des corpus de textes produits librement par les experts d'un domaine afin d'en extraire des signifiés qui permettent de reconstruire les concepts, d'extraire les données essentielles à la rédaction de définitions, de même que les termes ou les «candidats termes» qui désignent les concepts. La pratique de la terminologie de corpus comporte des exigences méthodologiques rigoureuses relatives au choix et à la critique des textes à retenir et relatives à la méthode d'analyse des textes³⁾.

5.1.2.3 L'approche socioterminologique

Il y a enfin l'approche dite socioterminologique qui se fonde sur l'analyse des «pratiques discursives» qui accompagnent les pratiques socioprofessionnelles dans leur enracinement socioculturel et dans leur environnement sociolinguistique (niveau de communication, niveau de technicité, etc.). Cette approche s'intéresse aux conditions de production du discours et examine les modes culturels d'élaboration des concepts, de même que le processus de création ou d'adaptation terminologiques dans la tradition langagière des langues et des communautés linguistiques visées, dans l'environnement socioculturel dont il vient d'être question. L'étude de la variation terminologique s'inscrit naturellement dans cette démarche qui fait l'objet du présent Rapport technique.

1) On lira à ce sujet le livre de Jennifer Pearson, *Terms in Context*, Référence [13].

2) Voir à ce sujet: Loubier, C. et Rousseau, L.-J., Référence [11].

3) Cette approche de la terminologie et de ses exigences sont très bien décrites par Jennifer Pearson, Référence [13].

Il est évident que les trois approches de la terminologie mentionnées précédemment ne sont pas incompatibles entre elles. Au contraire, il n'est pas rare que, dans la pratique courante du travail terminologique, elles soient mises à contribution simultanément avec succès, dans un souci de pragmatisme de bon aloi.

L'approche socioterminologique suppose également un développement terminologique concerté qui repose la plupart du temps sur des recherches terminologiques dont les méthodes varient selon les organismes. Dans tous les cas, il s'agit d'une orientation de l'usage, qu'elle soit librement consentie ou non par les locuteurs. Cependant, même si l'usager accorde une crédibilité ou, à tout le moins, une légitimité certaine aux aménagistes de la terminologie, ne serait-ce qu'à cause du caractère le plus souvent officiel de l'action qu'ils mènent, il demeure souvent sceptique et il exerce son sentiment linguistique en comparant l'usage proposé à son usage personnel ou à l'usage qu'il observe dans son environnement professionnel immédiat.

L'expérience montre que le sens critique du locuteur est plus éveillé quand on lui propose un terme dans sa propre langue qu'il ne l'est lorsqu'il adopte sans examen un terme étranger. Il le sera encore plus si on lui propose de remplacer un terme de sa langue par un autre terme de la même langue jugé plus approprié. Ce sens critique est une manifestation tout à fait légitime de la compétence linguistique du locuteur qui lui fait porter des jugements terminologiques fondés sur des critères qui lui sont personnels.

L'appropriation d'un terme par le locuteur n'est donc pas automatique du seul fait qu'il est préconisé par un organisme officiel; tous les terminologues le savent bien. Les raisons qui expliquent l'usage effectif d'un terme demeurent la plupart du temps imprévisibles, mais la réussite de l'implantation exige malgré tout que le terminologue s'assure que certaines conditions méthodologiques sont réunies.

5.2 Aménagement de la terminologie

L'aménagement de la terminologie (3.2) est un cas particulier de l'aménagement du code. Il s'appuie généralement sur une politique linguistique, formulée ou non, et inclut tous les aspects de l'activité terminologique, de la recherche à l'implantation des termes auprès des milieux professionnels ciblés. S'il est mené selon les règles de l'art, l'aménagement de la terminologie est une application de la socioterminologie. D'autres concepts doivent être évoqués pour décrire l'approche socioterminologique.

5.3 Technolecte

Les technolectes (3.6) sont constitués essentiellement de terminologies et d'autres moyens linguistiques d'expression (par exemple des locutions terminologiques) et de moyens non linguistiques, tels les pictogrammes ou les symboles. Il existe dans chaque langue des technolectes qui correspondent aux différentes spécialités. Les technolectes peuvent comporter des différences de niveau de langue, des différences de point de vue professionnel ou des variations régionales pour une même langue donnée. Ces technolectes se construisent et évoluent selon des traditions terminologiques et linguistiques sur lesquelles doit se fonder le travail d'aménagement terminologique.

5.4 Néologie

La néologie consiste en la création d'un terme nouveau (forme inédite), ou d'un sens nouveau sur une forme déjà dans la langue, ou de l'emprunt d'un terme à un autre domaine du savoir. Dans ce dernier cas, on peut citer l'emprunt par le domaine de la sécurité informatique d'un ensemble de termes de la virologie. Il existe de nombreux modes de formation de termes nouveaux propres à chaque langue. Cette création obéit à des règles qui sont particulières à chacune des langues et qu'il convient de respecter.

6 Principes généraux en socioterminologie

6.1 Généralités

La section sur les principes généraux de la terminologie traite essentiellement des objectifs du travail terminologique, de la normalisation, de la socioterminologie et de son apport à la normalisation terminologique, ainsi que des liens entre la socioterminologie et la localisation.